

Nouveau Conseil d'administration

Lors de sa première réunion tenue le 20 juillet 2009, les nouveaux administrateurs ont élu, selon les statuts et règlements de l'Association :

Président : François Spain

Vice-président : Jacques Drolet

Secrétaire : Silvy Lepage

Trésorier : Alain Cloutier

Trois directeurs : Denis Adams, Jean-George Laporte et Bob Slater complètent l'équipe de votre conseil.

De la grande visite pour l'été au lac

L'équipe du BVSM (Bassin Versant Saint-Maurice) a été mandaté par la Ville de La Tuque pour voir à l'application du nouveau règlement portant sur les bandes riveraines et pour effectuer la caractérisation de l'ensemble des rives autour du lac.

Chaque propriétaire sera rencontré lors de l'opération de sensibilisation. Ils seront au lac du 10 au 14 août 2009.

Décisions des membres à l'assemblée générale annuelle du 4 juillet 2009

Élection du nouveau Conseil d'administration

À l'unanimité, il a été décidé :

- 1- De mettre en vigueur le code de civisme sur la circulation nautique tel que présenté sur la carte plastifiée que vous avez tous reçue (Si vous n'avez pas reçu cette carte et le Lac-à-Beauce en nouvelles # 7, contactez un membre du conseil d'administration.)**
- 2- D'installer des bouées avec panneau pour délimiter la zone littorale à protéger pour les quatre baies les plus sensibles.**

Remerciements aux commanditaires des prix de présence : Maxi, BMR, Canadian Tire, Le Pionnier, Nautico et Jean-Guy Gauvin.

Ville de La Tuque veut vous rencontrer

En effet, lors de l'assemblée générale, trois représentants de la ville étaient présents pour nous informer de divers sujets. Ils veulent rencontrer tous les propriétaires autour du lac concernant la nouvelle réglementation sur la protection des rives (Protection de la végétation, revégétalisation ...) afin de lutter entre autre contre les algues bleues. Voir la dernière page pour plus de détails.

Rappel des objectifs de notre association

Protéger le lac et son environnement

Faire des représentations auprès de la ville, gouvernements, compagnies forestières afin de protéger nos intérêts

P.S. : N'oubliez de consulter notre site web pour plus d'informations

Ma cotisation? Est-ce que je l'ai payée?

Cette question nous est posée périodiquement. Pour une réponse, appelez votre trésorier au 523-2434. Nous vous invitons donc à participer à la vie de votre association en faisant parvenir votre cotisation de 20 \$. Pour ce faire, vous pouvez utiliser notre boîte aux lettres cadenassée à l'entrée du lac ou poster le tout à : Alain Cloutier, trésorier, 504 Chemin du Contour-du-Lac-à-Beauce, La Tuque, Québec, G9X 3N8.



Merci de votre contribution à la survie de notre lac

Ça ne sent pas les fleurs !

Lors de l'assemblée générale, M. Matte, superviseur aux services techniques de Ville de La Tuque, a fait le bilan de la situation des **fosses septiques** autour du lac. Des lettres ont été envoyées à certains propriétaires à l'automne 2007, des visites de la Ville se sont échelonnées jusqu'en août 2008 et des tests de fluorescence seront fait par la Ville vers la fin de l'été.

À SUIVRE!!!

UN BRIN D'HISTOIRE – Une info à conserver

Date où le Lac-à-Beauce a dégelé

Pour ceux qui aiment les statistiques ou qui ont conservé cette page de la première édition du printemps 2007. La fameuse date, après des discussions épiques!, est pour 2009 le (roulement de tambours) :

27 avril.

Après informations légales et délibérations, votre conseil d'administration a décidé d'installer des ballons indicatifs que nous avons surnommés : Sauvons notre lac

En utilisant des éléments du code de sécurité nautique et notre code de civisme sur la circulation nautique, les ballons seront de couleur **orange**.

Un texte sera éventuellement ajouté.

Rappel, en respect avec notre code de civisme, la zone littorale ne devrait pas être utilisée par des embarcations motorisées à moins d'avoir une raison de le faire qui soit autre que la promenade. À titre d'exemple : Le propriétaire d'une zone littorale qui sort ou accède à son quai avec son embarcation.

